

226881-2026 - Mise en concurrence

Suisse – Travaux de construction – Kradolf – Bischofszell Nord : stabilisation du talus et de la plateforme ferroviaire, FbE voie 304

OJ S 65/2026 02/04/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Travaux

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Infrastructure – Achats, Supply Chain et production, Achats projets de construction, Région Est

Adresse électronique: einkauf.bauprojekte.ost@sbb.ch

Activité de l'entité adjudicatrice: Services de chemin de fer

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Kradolf – Bischofszell Nord : stabilisation du talus et de la plateforme ferroviaire, FbE voie 304

Description: Les CFF SA confient à l'entreprise l'ensemble des prestations nécessaires à la réalisation du projet Kradolf – Bischofszell Nord / stabilisation du talus et de la plateforme ferroviaire, FbE voie 304. L'entreprise coordonne toutes les interfaces, en particulier avec les entreprises tierces ainsi qu'avec les services spécialisés des CFF SA et les projets voisins, pendant toute la durée du contrat jusqu'à la réception finale de l'ouvrage. L'entreprise fournit aux CFF SA, pour elle-même ainsi que pour les mandataires, sous-traitants et fournisseurs qu'elle engage, une garantie complète quant à l'exécution du contrat dans les règles de l'art, conformément aux exigences du maître d'ouvrage, dans le respect des documents d'appel d'offres et des exigences de qualité, ainsi que dans les délais impartis. Elle garantit en outre le bon fonctionnement technique de l'ouvrage dû et l'utilisation ainsi que la compatibilité de matériaux de construction appropriés. L'entreprise assume la responsabilité du projet proposé ainsi que du projet d'exécution, établi sur la base des documents de soumission et de l'offre de l'entrepreneur. L'entreprise a examiné, sur la base des connaissances spécialisées et de l'expérience qui sont présumées, les plans, descriptifs et concepts disponibles au moment de la signature du contrat, ainsi que l'ensemble des prescriptions et autres éléments des documents de soumission. Avant la signature du présent contrat avec les CFF SA, elle a corrigé toutes les lacunes, contradictions et autres incohérences qui étaient reconnaissables à ce moment-là. Les indications de quantités et de prestations figurant dans les bordereaux de prestations de l'appel d'offres et reconnaissables au moment de la signature du contrat doivent être vérifiées par l'entreprise, sous sa propre responsabilité, quant à leur exactitude et à leur exhaustivité. Elles ne seront pas corrigées ni complétées lors du décompte des prestations mises en soumission. Dans la mesure où cela était reconnaissable au moment de la signature du contrat, les prestations non expressément mises en soumission mais que l'entreprise estime nécessaires et génératrices de coûts pour satisfaire aux exigences mises en soumission doivent être proposées par l'entreprise, chiffrées, motivées et intégrées dans l'offre. Après l'adjudication, aucune prétention ni réserve à ce sujet ne sera prise en considération.

Identifiant de la procédure: b4a8ac0a-9d99-465a-bfbb-c638b5f2e167

Type de procédure: Ouverte
La procédure est accélérée: non

2.1.1. **Objet**

Nature principale du marché: Travaux
Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

2.1.4. **Informations générales**

Informations complémentaires: Autres exigences Les CFF sont tenus de n'accepter que des offres provenant de la Suisse/de l'UE/de l'AELE ou du Royaume-Uni. Les conditions générales déterminantes, le code de conduite des CFF et les annexes complémentaires aux contrats peuvent être téléchargés, en allemand, français, italien ainsi qu'en anglais pour certains documents, en cliquant sur le lien suivant: <https://company.sbb.ch/fr/les-cff-comme-partenaire-commercial/fournisseurs/prescriptions-et-cg/cg.html>. Ces documents servent uniquement d'aide à la traduction. Les documents spécifiques à l'appel d'offres, en particulier les dispositions de l'appel d'offres, les spécificités techniques et d'autre nature ainsi que le contrat sont uniquement disponibles en allemand.

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. **Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. **Lot: LOT-0000**

Titre: Kradolf – Bischofszell Nord : stabilisation du talus et de la plateforme ferroviaire, FbE voie 304

Description: Les CFF SA confient à l'entreprise l'ensemble des prestations nécessaires à la réalisation du projet Kradolf – Bischofszell Nord / stabilisation du talus et de la plateforme ferroviaire, FbE voie 304. L'entreprise coordonne toutes les interfaces, en particulier avec les entreprises tierces ainsi qu'avec les services spécialisés des CFF SA et les projets voisins, pendant toute la durée du contrat jusqu'à la réception finale de l'ouvrage. L'entreprise fournit aux CFF SA, pour elle-même ainsi que pour les mandataires, sous-traitants et fournisseurs qu'elle engage, une garantie complète quant à l'exécution du contrat dans les règles de l'art, conformément aux exigences du maître d'ouvrage, dans le respect des documents d'appel d'offres et des exigences de qualité, ainsi que dans les délais impartis. Elle garantit en outre le bon fonctionnement technique de l'ouvrage dû et l'utilisation ainsi que la compatibilité de matériaux de construction appropriés. L'entreprise assume la responsabilité du projet proposé ainsi que du projet d'exécution, établi sur la base des documents de soumission et de l'offre de l'entrepreneur. L'entreprise a examiné, sur la base des connaissances spécialisées et de l'expérience qui sont présumées, les plans, descriptifs et concepts disponibles au moment de la signature du contrat, ainsi que l'ensemble des prescriptions et autres éléments des documents de soumission. Avant la signature du présent contrat avec les CFF SA, elle a corrigé toutes les lacunes, contradictions et autres incohérences qui étaient reconnaissables à ce moment-là. Les indications de quantités et de prestations figurant dans les bordereaux de prestations de l'appel d'offres et reconnaissables au moment de la signature du contrat doivent être vérifiées par l'entreprise, sous sa propre responsabilité, quant à leur exactitude et à leur exhaustivité. Elles ne seront pas corrigées ni complétées lors du décompte des prestations mises en soumission. Dans la mesure où cela était reconnaissable au moment de la signature du contrat, les prestations non expressément mises en soumission mais que l'entreprise

estime nécessaires et génératrices de coûts pour satisfaire aux exigences mises en soumission doivent être proposées par l'entreprise, chiffrées, motivées et intégrées dans l'offre. Après l'adjudication, aucune prétention ni réserve à ce sujet ne sera prise en considération.

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.2. Lieu d'exécution

Pays: Suisse

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires: Kradolf – Bischofszell Nord

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 08/10/2026

Date de fin de durée: 31/10/2027

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 1

Autres informations sur le renouvellement: Sur la base du déroulement du projet.

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Pas encore connues

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Critères d'adjudication

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:

Les critères d'adjudication sont définis dans les documents.

5.1.11. Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante:

[https://www.simap.ch/de/redirect?](https://www.simap.ch/de/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUlOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNoSWQ)

[context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUlOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNoSWQ](https://www.simap.ch/de/redirect?context=eyJwYWdlIjoicHJvamVjdCIsInJvbGUlOm51bGwslm9yZ0lkIjpudWxsLCJwcm9qZWNoSWQ)

Canal de communication ad hoc:

Nom: Simap.ch

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Non autorisée

Raisons pour lesquelles la soumission par voie électronique n'est pas possible: Outils, dispositifs ou formats de fichiers généralement indisponibles

Description: L'offre doit être soumise exclusivement dans SAP Ariba. Pour la soumission de l'offre, le soumissionnaire demande l'accès à l'événement d'achat sur SAP Ariba au moyen du formulaire « Participation à l'appel d'offres public (SIMAP) » : (<a href="https://eur01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Furl.sbb.ch%2Fsimapformular_fr&data=05%7C02%7Celiana.scheggia%40sbb.ch%7C06fe4096ca

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: allemand, français, italien

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 08/06/2026 15:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Pas encore connu

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

Arrangement financier: Plus d'informations dans la publication officielle sur simap.ch

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif fédéral

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Voies de droit Conformément à l'art. 56, al. 1, de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), la présente décision peut être attaquée, dans un délai de 20 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif fédéral, case postale, 9023 Saint-Gall. Présenté en deux exemplaires, le mémoire de recours doit indiquer les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature de la partie recourante ou de son représentant ; y seront jointes une copie de la présente décision et les pièces invoquées comme moyens de preuve, lorsqu'elles sont disponibles. Conformément à l'art. 56, al. 2, LMP, les dispositions de la Loi fédérale sur la procédure administrative (PA) relatives à la suspension des délais ne s'appliquent pas. Conformément à l'art. 52, al. 2, LMP, les recours peuvent tendre uniquement à faire constater que ladite décision enfreint le droit fédéral, et non à son annulation. Les soumissionnaires étrangers ne peuvent faire recours que si l'État dans lequel ils ont leur siège accorde la réciprocité.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Infrastructure – Achats, Supply Chain et production, Achats projets de construction, Région Est

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Infrastructure – Achats, Supply Chain et production, Achats projets de construction, Région Est
Numéro d'enregistrement: 07804352-6d01-4aae-84d1-c367324966ce
Adresse postale: Vulkanplatz 11
Ville: Zürich
Code postal: 8048
Subdivision pays (NUTS): Zürich (CH040)
Pays: Suisse
Adresse électronique: einkauf.bauprojekte.ost@sbb.ch
Téléphone: +4100000

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif fédéral
Numéro d'enregistrement: BVGER
Adresse postale: Postfach
Ville: St. Gallen
Code postal: 9023
Subdivision pays (NUTS): St. Gallen (CH055)
Pays: Suisse
Adresse électronique: info@bvger.admin.ch
Téléphone: +41584652626
Adresse internet: <https://www.bvger.ch>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Simap.ch
Numéro d'enregistrement: CH001
Adresse postale: Holzikofenweg 36
Ville: Bern
Code postal: 3003
Subdivision pays (NUTS): Bern / Berne (CH021)
Pays: Suisse
Adresse électronique: support@simap.ch
Téléphone: +41584646388
Adresse internet: <https://www.simap.ch>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 65a6524b-bd09-40fd-ada0-8e615f76e589 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 17

Date d'envoi de l'avis: 01/04/2026 02:25:52 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: allemand, français
Numéro de publication de l'avis: 226881-2026
Numéro de publication au JO S: 65/2026
Date de publication: 02/04/2026